



24 avril 2025

Compte rendu de la réunion du 17 avril 2025 sur la procédure d'alerte



La DAE et SRH3 ont organisé cette réunion suite à la **procédure d'alerte** déclenchée par les organisations syndicales (à l'exception de la CFDT) lors de la Formation Spécialisée du 13 mars 2025, au cours de laquelle ont été exposées des **situations de souffrance au travail** au sein de la DAE.

Cette réunion s'est déroulée en deux parties :

- Un point sur la procédure d'alerte et le périmètre d'intervention de la société Qualisocial
- La présentation par Qualisocial du calendrier et du programme d'intervention.

Participaient à cette réunion :

- Des représentants de l'administration (DAE, SRH3),
- Le médecin du travail et l'assistante sociale chargés du suivi de la DAE,
- Les organisations syndicales (UNSA-Cefi, Solidaires Bercy, CGT, FO, CFTC/CGC et CFDT en tant qu'observateur)
- Deux représentantes de Qualisocial, cabinet d'expertise externe.

PROPOS DE L'ADMINISTRATION

François Adam (DAE) a déclaré avoir pris au sérieux l'alerte lancée par les organisations syndicales et avoir décidé des mesures suivantes : déplacement à titre conservatoire d'une collègue du BAIT en souffrance, modification des évaluations des agents du BAIT, sollicitation de Qualisocial.

SRH3, après échanges avec le Médecin du travail et les OS, a proposé de cibler l'expertise de Qualisocial dans un premier temps sur les bureaux identifiés comme problématiques.

L'UNSA-Cefi considère ces mesures comme un premier pas de l'administration suite à ses actions/alertes qu'elle a menées pour protéger les agents.

LE POINT DE VUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Lenteur inacceptable et illégale : plus d'un mois s'est écoulé depuis le vote de la procédure d'alerte le 13 mars 2025, qui aurait dû conduire SRH3 à déclencher une enquête dans les 24 heures, comme l'impose la réglementation en vigueur. Or, l'enquête n'est toujours pas lancée, SRH 3 essayant d'imposer une expertise par Qualisocial à la place de l'enquête.

Conflit d'intérêts : un manque de clarté sur qui commande, rédige le cahier des charges, paie, supervise et valide le travail de Qualisocial.

Méthodologie inadaptée : calendrier trop long (rendu de l'expertise fin septembre/octobre), moyens insuffisants (seulement 2 intervenantes pour tout le programme Qualisocial), présentation jugée trop académique et peu convaincante, inadaptée au contexte et aux enjeux.

UNE INTERVENTION REMARQUEE DU DOCTEUR CHAHBENDERIAN

Le Médecin du travail a rappelé qu'il suit la DAE depuis 10 ans et constate des dysfonctionnements depuis cette date. Il a alerté la DAE et SRH3 sur les maltraitances managériales persistantes dans plusieurs bureaux, qui conduisent à ce que de nombreux agents sont en urgence psychologique.

Plusieurs bureaux au sein de la sous-direction des achats sont particulièrement en crise, ainsi qu'un département où le Docteur pointe un « management peu bienveillant »

Suite aux déclarations des agents en souffrance venus le voir, il a posé le constat d'une perte de confiance, de propos violents, de pressions hiérarchiques...

Le Docteur a rappelé qu'un des bureaux évoqués a déjà fait l'objet d'un signalement il y a quelques années et s'est étonné que le chef de ce bureau soit toujours en place et persiste dans son management dysfonctionnel.

EXIGENCE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

L'UNSA-Cefi, la CGT, FO et la CFTC/CGC ont demandé le lancement immédiat d'une enquête conjointe (OS + administration), comme le prévoit la procédure.

Elles estiment que l'intervention de Qualisocial, et notamment les entretiens de psychologues du travail avec les agents en souffrance, peut être utile, en parallèle de l'enquête obligatoire dans le cadre de la procédure d'alerte. Elles demandent à Qualisocial un calendrier resserré et des moyens humains supplémentaires pour réaliser rapidement cette expertise.

LE POINT DE VUE DE L'UNSA-Cefi

L'UNSA-Cefi reste très méfiante sur la pertinence et la justification du recours à Qualisocial, perçu comme un moyen de gagner du temps sans répondre à l'urgence.

La majorité des organisations syndicales exige une enquête indépendante, rapide et encadrée par les syndicats.

Malgré un contexte difficile (période de congés, ponts...), l'UNSA-Cefi reste mobilisée et à vos côtés.